

**Valence Drôme Ardèche Centre**  
**Comité de pilotage du 28 janvier 2010 – LA VOULTE SUR RHONE**

**Etaient présents :**

ABRIAL Thierry	SMEOV
ALLAIN Dominique	SMEOV
CHABAL Jacques	SMEOV
CHASTAN Yves	Président du SMEOV, Mandataire du CDRA
CHOSSON Jacky	LAMASTRE
CIMAZ Michel	SMEOV
DUBAY Jacques	ALBOUSSIÈRE
DUCA Sandro	ETOILE SUR RHONE
FINIELS Martine	Conseil Général Ardèche
HUDELOT Marcel	Représente le CLD
LANDEL Pierre Antoine	Chef de projet VALDAC
LETANG Michel	TOULAUD
ORY Marianne	Conseillère Régionale Rhône Alpes Rapporteur CDRA Valdac
SCHWARTZMANN Jean-Claude	BOURG LES VALENCE

**Excusés :**

BROUTY Raymonde	VALENCE
CREISSON Jean-Michel	Excusé
DARNAUD Mathieu	GUILHERAND GRANGES
FAURE Maurice	VALENCE
FAURE Marie-Josée	Conseillère Régionale
PETIT François Bernard	MONTVENDRE
PETRISSANS Jean-Michel	Excusé
SAULIGNAC Hervé	Conseiller Régional
SOUBEYRAND-GERY	Conseillère Régionale
TRAPIER Pierre	PORTES LES VALENCE
VEYRET Pierre-Jean	Conseiller Général Drôme

**Ont assisté la réunion :**

BERTRAND David	Chargé de mission Aménagement de l'Espace Valdac
CHARVOZ Cathy	Chargée de mission Culture/Service à la Personne Valdac
CHOMEL Maëlys	Chargée de mission Psader Valdac
DALLARD Nadège	Chargée de mission CLD Valdac
FRASSON-MARIN Béatrice	Chargée de mission Tourisme Valdac
MAISONNEUVE Christine	Assistante administrative Valdac
METTRA Didier	Chargé de mission Economie
OLLIER Sandra	Coordination Valdac
BOUTEMY Thierry	Conseil Général de l'Ardèche
MAGRANER Frédéric	Conseil Régional Rhône-Alpes
ROCHER Laurence	Conseil Général de la Drôme

Tout d'abord, Yves CHASTAN rend hommage à la mémoire de Pierre VIGNE en rappelant son implication au sein du CGD Eyrieux Ouvèze Vernoux puis au sein de VALDAC sur les services à la personne. Le territoire gardera la trace de son engagement.

L'ensemble des points à l'ordre du jour avait fait l'objet de l'envoi d'une note écrite d'accompagnement transmise à chacun des membres du comité de pilotage.

## **1- Examen des dossiers de la programmation**

Les Vice-présidents présentent les dossiers concernant leurs thématiques. Pour les avis, se reporter au tableau de programmation figurant en annexe. Ci-dessous figurent les observations particulières formulées sur certains dossiers.

### **Volet Economie**

Jacques CHABAL présente le projet d'aménagement de la Zone d'Activités des « Prés de l'Eyrieux » porté par la communauté de communes du Pays du Cheylard. Marianne ORY soulève la question de la prise en charge du raccordement du haut débit dans le cadre du financement de la Région à travers le CDRA. Ces dépenses relèvent du territoire.

Thierry ABRIAL précise que dans les zones « premium », le raccordement est à la charge d'Ardèche Drôme Numérique et non pas des communes.

Aussi, compte tenu de l'enjeu de développement économique que représente ce projet, le comité de pilotage donne un avis favorable au dossier qui sera déposé à la Région en intégrant les dépenses de raccordement.

### **Volet Culture**

Jacques Dubay présente deux dossiers au titre de l'action 16, déposé hors délais de l'appel à projets.

Le premier projet concerne les rencontres de la bande dessinée sur le thème «Histoires de vie ». Il s'agit d'un véritable projet d'agglomération qui concerne les médiathèques de Valence, Bourg les Valence et Portes les Valence et qui pourrait s'étendre à d'autres communes.

Le second projet concerne le festival d'été de la ville de Valence qui prévoit une diffusion dans les quartiers pour décentraliser le festival hors Parc Jouvét.

Ces deux demandes de financement reçoivent un avis favorable.

### **Volet Aménagement de l'Espace**

Jean-Claude Schwartzmann présente la demande de financement déposée par le SMEOV pour VALDAC au sujet de l'observatoire de l'habitat. Un seul dossier comportant la phase de mise en place et de l'animation de l'année 1 sera déposé pour simplifier le montage administratif.

- Le dossier observatoire de l'habitat reçoit un avis favorable du comité de pilotage.

## **2 – Présentation du budget Valdac 2010**

Yves Chastan présente la proposition de budget VALDAC pour 2010 et rappelle les modalités de validation (se référer au document détaillé joint à la convocation).

Le bureau réuni en amont du comité de pilotage a débattu de la proposition de budget et propose de maintenir la cotisation 2010 à 1.90 €/habitant. Cela permettra d'ouvrir au budget des prestations complémentaires pour cette année 2010, notamment sur la question de préparation du « Plan Climat Energie Territoriaux » qu'il serait possible de prendre en maîtrise d'ouvrage directe pour le Valdac, ainsi que d'envisager la mise en place d'études stratégiques et transversales et d'actions sur la coopération villes – campagnes.

Le montant élevé de l'excédent 2009 (206 000 €) s'explique par le report de certaines études (observatoires habitat et foncier, études paysages, observatoire du tourisme, outils collaboratifs TIC).

Après débat, le comité de pilotage propose de maintenir l'appel à cotisation sur la base de 1.90 € par habitant en 2010, et de proposer aux communes d'adopter le budget 2010 du CDRA VALDAC sur cette base.

## **3 Point d'actualité sur les recompositions territoriales en cours : communauté d'agglomération, lancement d'une étude sur l'intercommunalité en Centre Ardèche ;**

Pierre Antoine Landel rappelle la naissance début janvier 2010 de Valence Agglomération Sud Rhône Alpes qui regroupe 11 communes : **Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, La Baume Cornillane, Malissard, Montélier, Montmeyran, Portes-lès-Valence, Saint Marcel-lès-Valence, Upie, Valence** (121 500 habitants).

Un projet de territoire est actuellement en cours de construction sur un territoire élargi aux communautés de communes du Pays de Romans, de Bourg de Péage, de Rhône Crussol, Pays de Crussol et des deux chènes, dans la perspective d'une (re)composition d'une partie des intercommunalités du secteur en 2011-2012. Ce processus se fera par fusion, à partir d'intercommunalités existantes. Par exemple, la Communauté de Communes Rhône Crussol a fait part de son souhait de rejoindre la Communauté d'Agglomération Valence Agglo au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

De façon à évoquer les évolutions des périmètres, la question de la mise en place d'une convention d'agglomération et échanger sur les coopérations agglomération CDRA, il est proposé de solliciter Valence Agglomération pour qu'une rencontre soit organisée entre le bureau de Valence Agglomération et le bureau du comité de pilotage VALDAC.

Parallèlement un Syndicat Mixte est en cours de création pour porter le SCOT Rovaltain Drôme Ardèche, qui concernera à terme 110 communes et 300.000 habitants, après adjonction de Tain et de Tournon.

Yves Chastan présente la démarche de réflexion du côté de l'Ardèche qui prévoit le lancement d'une étude sur l'intercommunalité en Centre Ardèche. Cela fait suite à des interrogations qui ont été amenées avec les élus ardéchois depuis 2009.

Pour rappel : le SMEOV rassemble 71 communes du Centre Ardèche (dont à ce jour une seule commune isolée qui est celle de Beauchastel).

Dans le contexte actuel, les communes ardéchoises prennent acte de ce qui se passe, à travers la structuration de l'agglomération valentinoise. Elles ont été interrogées, par le

biais d'un questionnaire en juillet 2009 et le retour a été clair sur la volonté de lancer dès à présent une démarche pour envisager l'avenir de l'intercommunalité en Centre Ardèche.

Cette réflexion, dont l'animation sera confiée à un prestataire extérieur a un double objectif :

- Une approche planificative et prospective sur le projet (SCOT ...)
- Une approche programmatique, démarche type CDDRA, évolution du périmètre des intercommunalités

A ce jour, le SMEOV ne peut pas statutairement porter un SCOT. Il s'agit d'engager la réflexion mais le périmètre n'est en aucun cas figé. Il s'agit de préparer l'avenir, pour faire, le moment venu, les meilleurs choix pour le territoire en jonction étroite avec les territoires voisins. Des éléments de débats seront à partager avec l'agglomération.

Sandro Duca souligne que le CDRA VALDAC a devant lui encore trois années de réalisation et qu'il serait dommage que l'évolution des périmètres institutionnels fasse que l'agglomération se coupe de l'Ardèche. Le périmètre de VALDAC conserve toute sa pertinence si le SCOT préfigure à terme du périmètre d'une grande agglomération.

Thierry ABRIAL pointe la problématique particulière de la communauté de communes des Confluences écartelée entre Drôme et Ardèche. La commune de La Voulte sur Rhône ne peut pas se couper de la vallée de l'Eyrieux ce qui interroge fortement la question des périmètres (agglomération, SCOT ...).

Marianne ORY s'avoue un peu rassurée des discussions. L'agglomération de structure sur la Drôme et le travail commun est devenu réalité. Le Rhône est un lien qui doit conduire les territoires à travailler ensemble. L'outil ne doit pas être l'argument d'un projet, d'autres dimensions existent, l'ambition et l'envie doivent prévaloir. Les inter-SCOT peuvent être le lieu de coopérations.

Jacky CHOSSON rappelle combien le territoire de Lamastre, ni dans le SMEOV, ni dans l'agglomération et précédemment dans un autre CGD, a été ballotté. Aujourd'hui les élus de la communauté de communes du Pays de Lamastre sont satisfaits du travail réalisé qui a su dépasser les différences et souhaitent s'inscrire dans la durée.

Dominique ALLAIN précise que les frontières n'empêchent pas le dialogue mais que certaines évolutions questionnent, notamment celle d'une agglomération qui s'étendrait pour englober le Pays de Romans qui rendrait le dialogue plus complexe du fait d'un centre de gravité déplacé à l'est.

Marianne ORY pointe la question du personnel du CDRA dans un contexte où l'agglomération engage également du personnel. Le territoire devra trouver des ressources pour financer l'ingénierie.

En conclusion, Pierre Antoine Landel propose :

- De prévoir une rencontre entre le bureau de l'agglomération et le bureau du comité de pilotage
- De suivre attentivement l'étude sur l'intercommunalité côté Ardèche, et de l'intégrer dans les scénarios d'évolutions potentielles du territoire, en articulant au mieux les procédures telles que les CDRA, les SCOT, le grand projet ROVALTAIN et les évolutions des intercommunalités.
- De considérer dans le cadre de cette réflexion les éléments apportés par l'évaluation du CDRA qui sera réalisée par un stagiaire qui va intervenir très prochainement sur ce thème.

## **4 Point sur les actions en cours**

### Point sur le diagnostic CREAMIL sur le réseau de la création d'entreprise

Jacques CHABAL présente l'avancée de la démarche CREAMIL sur le territoire. Le diagnostic est maintenant terminé. L'ensemble des métiers de la création est représenté et correctement réparti sur le territoire. 23 structures ont participé et devraient donc constituer le réseau CREAMIL VALDAC.

La prochaine étape se déroulera lundi 22 février prochain à Saint Laurent du Pape. Elle comprendra la restitution du diagnostic et la proposition du plan d'actions.

Il conviendra également que certaines structures assument le rôle de « porte d'entrée », c'est-à-dire soient identifiées comme point d'accueil, d'information et d'orientation de tout candidat créateur. L'animation générale du réseau continuera à être assurée par Didier METTRA. La CCI d'Ardèche méridionale pourrait être co-animateur, sous réserve de mieux mesurer la charge de travail et de l'aval de sa direction. Les actions retenues seront par contre pilotées chacune par une structure du réseau.

Parmi les sujets évoqués, on peut citer l'élaboration d'une charte de bonne conduite et de pratiques communes, une action sur la transmission – reprise d'entreprise, un calendrier de réunions de formation – information. La Région travaille sur un dispositif de suivi des créateurs et sur une démarche de labellisation, ainsi que sur la mise à disposition des territoires d'une plate-forme intranet.

### Présentation de la méthodologie pour la mise en œuvre de la réflexion sur le Plan Climat

Thierry ABRIAL présente la méthode pour la mise en œuvre de la réflexion sur le plan climat.

Pierre-Antoine LANDEL souligne l'importance de bien articuler cette action avec les autres structures appelées à intervenir sur ce domaine : PNR, communauté d'agglomération, SCOT. Il conviendrait donc aujourd'hui d'identifier les attentes et besoins de Valence Agglo et du SCOT sur cette question, afin d'envisager une stratégie coordonnée et d'éventuelles mutualisations d'actions ou de moyens sur la mise en œuvre de Plans Climat.

Plusieurs questions se posent :

- Quels besoins d'animation sur champ « Plan Climat » pour ces 3 structures ? Ces besoins sont-ils convergents ?
- Quelle prise en compte des enjeux climatiques et quelle démarche envisagée par chacun (calendrier, projet, moyens, actions..) ?
- Quel rôle de chacun sur ce champ ? Quelle articulation ? Quels moyens (techniques et financiers) mobilisables ?
- Dans cette démarche Plan Climat, quelle prise en compte des communes de l'agglomération ou du SCOT situées hors du périmètre VALDAC ?

Dominique ALLAIN souligne l'intérêt de certaines intercommunalités pour ce sujet et notamment le lancement d'études de potentiel d'énergie des territoires. Très souvent, l'échelle la plus pertinente pour lancer ce type d'étude dépasse celle de l'intercommunalité.

Marianne ORY indique l'importance d'un travail concerté avec le CTEF et la formation sur ces questions liées au climat.

A l'issue des discussions, le comité de pilotage confirme Thierry ABRIAL comme responsable sur cette thématique et demande à Sandra OLLIER d'étudier l'opportunité d'un recrutement affecté au PCET en dégagant des moyens supplémentaires dans le cadre du budget VALDAC 2010. L'articulation avec le SCOT et la communauté d'agglomération feront l'objet d'une rencontre spécifique. Un volet participatif à travers le CLD serait également à considérer.

#### Services à la personne, étude portage de repas

Michel CIMAZ présente le projet de cahier des charges pour l'étude portage de repas. Le comité de pilotage demande à ce que soit précisé dans le texte notamment le besoin de renforcer la présence des produits locaux et de l'agriculture biologique.

#### Actualités du Conseil Local de Développement

Les membres du comité de pilotage sont informés de l'organisation d'une rencontre entre les membres du CLD et les élus référents afin de faire le point entre le Valdac et le CLD, cette réunion étant placée sous la présidence de Marianne ORY. L'objectif de cette rencontre est de faire un état des lieux, puis une analyse des objectifs, et enfin de trouver des solutions à mettre en œuvre. Un compte rendu de cette rencontre sera réalisé lors du prochain comité de pilotage.

#### Candidature à l'appel à projets « Accueil en massif central »

Dominique ALLAIN présente la candidature de la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres à l'appel à projet DATAR sur l'accueil d'actifs en Massif Central.

Le comité de pilotage donne un avis favorable à la candidature.

## **5 Questions diverses**

#### PSADER

Michel LETANG informe les membres du comité de pilotage du projet de création d'une laiterie collective sur la communauté de communes du Haut Vivarais (Saint Agrève). Ce projet regroupe environ 34 producteurs laitiers dont 1/3 sont localisés en Ardèche Verte, 1/3 sur VALDAC et 1/3 en Haute Loire. La communauté de communes du Haut Vivarais est volontaire pour porter l'étude de faisabilité et sollicite une subvention auprès du CDRA Ardèche Verte. Il serait intéressant que le VALDAC suive techniquement ce projet. La question de l'investissement financier sera abordée dans un second temps, une fois l'étude terminée, avec la question de la participation du PSADER VALDAC.

#### Coopération Villes-Campagnes

Michel LETANG donne des informations sur l'avancée du projet de coopération Villes-Campagnes. Le diagnostic culture, réalisé par les étudiants du PRADEL, a été restitué le 15 janvier. Il y a eu une bonne participation des acteurs culturels. Le choix du stagiaire qui prolongera ce travail est en cours.

Le diagnostic mobilité va être restitué vendredi 29 janvier (salle des fêtes d'Alixan) afin de finaliser la phase 1 et d'initier le travail de propositions (rendu final prévu pour fin mars).

Sur le thème de la place de l'agriculture dans le foncier périurbain, une première réunion technique a eu lieu mardi 26 janvier. La très grande participation des partenaires à cette réunion (mobilisation forte avec environ 25 personnes) nous montre l'intérêt que cette question suscite. Le travail s'oriente vers la sensibilisation des acteurs locaux à la place de l'agriculture dans notre quotidien et l'importance qu'il y a de préserver du foncier pour cette activité.

Le thème des circuits courts est toujours en réflexion, la DRAF souhaitant que le territoire soit innovant sur cette question. En effet, il existe déjà beaucoup d'initiatives et il faut trouver une action inédite.

Le prochain comité de pilotage du projet ville campagne du 12 février choisira un prestataire pour l'évaluation au fil de l'eau

Une première lettre d'information sera distribuée dans les semaines qui viennent à tous les conseillers municipaux, aux équipes politiques et techniques de toutes les intercommunalités et aux partenaires locaux.

#### Compte rendu d'activité et règles de communication en période pré-électorale

Le Valdac se retrouve confronté à une question règlementaire : la lettre information est prête, mais plusieurs candidats aux élections régionales sont présents dans le comité de pilotage et au CLD. Il n'est pas possible de laisser leurs noms apparaître sur cette lettre d'information.

Il est proposé d'enlever totalement l'organigramme de la lettre d'information et de rectifier, si nécessaire, dans le corps de la lettre.

Marianne ORY précise, que compte tenu des choix opérés par le Président du Conseil Régional, elle ne sera pas candidate aux prochaines élections régionales. Elle garde le sentiment de la mission accomplie au service du territoire, de ses acteurs et de ses habitants

Pierre-Antoine LANDEL remercie très sincèrement Marianne ORY de son travail qui a aidé à mettre en place le CLD, puis qui a toujours été présente pour un travail en tandem pour la réalisation du CDRA. Il exprime son souhait de voir dans la mesure du possible, Marianne ORY continuer à participer aux travaux du comité de pilotage.

Jacques CHABAL souligne combien Marianne ORY a toujours tenu le cap, y compris en période de préparation du CDRA avec Nicolas DARAGON. Aujourd'hui la voie est ouverte entre les deux départements et alors que peu de personnes en étaient convaincues.

#### Zoom culturel sur le site internet

Sandra OLLIER précise que comme chaque année le site internet comportera un zoom mensuel sur un acteur culturel différent. Une liste repérant les acteurs qui seront présentés en 2010 a été validée par le Comité d'Avis Thématique et sera jointe au compte rendu du comité de pilotage.

**Le prochain comité de pilotage sera organisé le 4 mars 2010 à 17h30  
à la mairie d'Etoile sur Rhône avec une présentation du projet des Clévos.**